



La Tremblade, le 8 septembre 1998

Station de La Tremblade

Ronce les Bains - BP 133 - 17390 La Tremblade
Tél. 05 46 36 98 36 - Fax 05 46 36 37 51

Monsieur le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt

17072 LA ROCHELLE CEDEX

N/REF : DEL/LT/DM/98-073

Affaire suivie par Daniel MASSON

Objet : Avis sur le projet de contrat d'agglomération de Rochefort.

Monsieur le Directeur,

Au vu du document qui nous est soumis, nous émettons un avis très favorable à ce projet. Nous souhaiterions toutefois apporter les remarques suivantes concernant la question d'assainissement de pluviaux en général :

- L'obligation prochaine de traiter les eaux pluviales avant rejet dans le milieu (directive européenne en chantier) rend à notre avis indispensable une réflexion sur le sujet. Cette réflexion permettra un gain de temps et d'argent pour les projets de ce type et permettra de parfaire les objectifs de qualité de la Charente.

- La mise en conformité des branchements est une obligation qui doit faire l'objet d'une campagne d'information. Les usagers ne sont (dans leur grande majorité) pas suffisamment sensibilisés aux problèmes de pollution des eaux. A ce titre, les propriétaires de systèmes d'assainissement autonomes vétustes, non entretenus ou non conformes, doivent être mis en demeure de présenter des installations efficaces.

- De la même manière un effort d'information préalable doit être fait en direction des petites industries (ou artisans), ainsi que des maraîchers susceptibles d'occasionner une pollution du réseau pluvial.

- Il importe de s'engager à faire disparaître les dépôts sauvages des canaux de Chartres et des Soeurs susceptibles de contaminer le pluvial.

- Il faut inciter les entreprises des zones industrielles à réaliser un prétraitement de leurs eaux de rejet et vérifier que toutes les précautions soient prises en cas de pollutions accidentelles. L'exemple de l'entreprise Métal Chrome est significatif.

La salubrité des zones conchylicoles en aval est à ce prix.

Roger KANTIN
Le Responsable du Laboratoire
Environnement Littoral

Copies :
Mr l'Administrateur des Affaires Maritimes, Marennes
Section Régionale Conchylicole de Marennes-Oléron